

DEPARTEMENT DE L'OISE  
ARRONDISSEMENT DE CLERMONT  
CANTON DE SAINT-JUST-EN-CHAUSSEE  
COMMUNE DE CERNOY

**ARRETE DE CIRCULATION  
09-2024**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les Articles L 2213-1 à L 2213-6,
- Vu Le code de la route et notamment les articles R 110-1, R 110-2, R 411-5, R 411-8, R 411-18, R 411-25 à R 411-28
- Vu l'instruction ministérielle sur la signalisation routière (livre 1-8ème partie, signalisation temporaire) approuvée par l'arrêt interministériel du 06/11/1992 modifié
- Vu la demande de l'entreprise SARL CLAUDE TESTE représentée par Monsieur STALMANS Kévin

**CONSIDÉRANT :**

Qu'il est nécessaire de réglementer la circulation et le stationnement lors des travaux de pose de câble électrique sous le trottoir engazonné au droit du 21 rue Saint-Rémy 60190 CERNOY-D37

Le Maire de la commune de CERNOY

**ARRETE**

**ARTICLE 1 :**

A compter du 3 juin 2024 et jusqu'à la fin des travaux estimée au 18 juin 2024 :

- La circulation et le stationnement subiront des restrictions au niveau du N° 21 rue Saint-Rémy de la commune de CERNOY

**ARTICLE 2 :**

Les restrictions consisteront en :

- Vitesse limitée à 30 km/h au niveau du N° 21 rue Saint-Rémy de la commune de CERNOY
- Stationnement interdit au niveau du N° 21 rue Saint-Rémy de la commune de CERNOY
- Dépassement interdit au niveau du N° 21 rue Saint-Rémy de la commune de CERNOY
- Circulation à double sens au niveau du N° 21 rue Saint-Rémy de la commune de CERNOY
- Travaux avec empiètement sur la chaussée

**ARTICLE 3 :**

La signalisation réglementaire sera mise en place par l'entreprise SARL CLAUDE TESTE représentée par Monsieur STALMANS Kévin, située 17 rue de la Tour Roland 60310 LASSIGNY chargée des travaux.

**ARTICLE 4 :**

Les infractions au présent arrêté seront constatées et sanctionnées conformément aux lois et règlements en vigueur.

**ARTICLE 5 :**

Ampliation du présent arrêté qui sera publié en la forme accoutumée sera transmis à

- Monsieur le commandant de la brigade de gendarmerie de La Neuville-Roy
- L'UTD de Saint Just en Chaussée
- Le centre de secours d'Estrées Saint Denis
- La SARL CLAUDE TESTE représentée par Monsieur STALMANS Kévin

Le 16 mai 2024  
Le Maire, Isabelle BARTHE

